

ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE



**DOCUMENT À REMETTRE AUX PARENTS
EN DÉBUT D'ANNÉE**

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2024-2025
7^e année (B)**

- Vous recevrez une **première communication** comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant **dans la semaine du 4 octobre 2024 via Mozaïk-Portail Parents.**
- Comme par le passé, d'autres communications (travaux, devoirs, tests, évaluations, portfolio, rencontres, etc.) permettront d'assurer une collaboration soutenue entre la maison et l'école.
- Des communications fréquentes entre l'école et la maison sont toujours prévues si votre enfant a des besoins particuliers.
- Prendre note, que pour toutes les classes en adaptation scolaire, trois journées de planification supplémentaires sont ajoutées.

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

PREMIER BULLETIN (20 % de l'année)

- Étape du 28 août 2024 au 7 novembre 2024.
- Le bulletin sera remis aux parents **dans la semaine du 11 novembre 2024** via Mozaïk-Portail Parents.
- Une rencontre de chaque parent sera effectuée dans la même semaine.

DEUXIÈME BULLETIN (20 % de l'année)

- Étape du 8 novembre 2024 au 21 février 2025
- Le bulletin sera remis aux élèves **dans la semaine du 10 mars 2025** via Mozaïk-Portail Parents.

** Une communication avec les parents des élèves à risque sera effectuée

TROISIÈME BULLETIN (60 % de l'année)

- Étape du 24 février 2025 au 20 juin 2025
- Le bulletin sera disponible aux élèves **dans la semaine du 30 juin 2025** via Mozaïk-Portail Parents.

* Vous trouverez un commentaire sur 1 des compétences suivantes au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 3
Exercer son jugement critique	
Organiser son travail	X
Savoir communiquer	
Savoir travailler en équipe	X

Évaluation des apprentissages (7^e année B)

Disciplines		Étape 1	Étape 2	Étape 3
		Résultat inscrit au bulletin 20%	Résultat inscrit au bulletin 20%	Résultat inscrit au bulletin 60%
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)		X	X
	Écrire (30 %)		X	X
	Communiquer oralement (20 %)	X	X	X
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %)		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)	X		X
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)		X	X
	Écrire des textes (15 %)		X	X
Science et technologie (100 %)			X	X
Univers social (100 %)			X	X
Arts (100 %)			X	X
Musique (100%)			X	X
Éducation physique et à la santé (100 %)		X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)			X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MEQ à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/accueil/>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux, situations d'évaluation ...

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents :

- les messages de l'enseignante;
- l'utilisation de Mozaïk;
- les appels téléphoniques ou les courriels;
- ClassDojo (s'il y a lieu);
la présentation du portfolio par l'enfant;
- etc.



Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignante de votre enfant. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.